

FILLES
11/14
15/18

COUPE DES JEUNES

SAISON 2020 - RÈGLEMENT- CALENDRIER



MIXTE
11/14
15/18

GARÇONS
11/12
13/14
15/18

Sommaire et pagination

Liste des responsables	1
Les Règles Générales	2
Qualification des Joueurs	3
Déroulement de la Rencontre	4
Rattrapages	5
Format des matchs	6
Les Devoirs et Obligations	7
Conseils	8

Liste des responsables

Filles	11/14 ans	Isabelle AUMONT – 06.15.99.15.03
	15/18 ans	Marie Jo LE MORVAN – 06.72.82.28.55
Garçons	11/12 ans	Bernard OBRECHT – 07.78.64.40.43
	13/14 ans	Christian HEE – 06.20.44.28.17
	15/18 ans	Marie Jo LE MORVAN - 06.72.82.28.55
Mixte	11/14ans	Annie PRIME – 06.23.63.24.15
	15/18 ans	Isabelle AUMONT - 06.15.99.15.03

Les Règles Générales

La Coupe des Jeunes est une **compétition officielle ouverte aux clubs des P.O.** régulièrement affiliés à la F.F.T. Elle est régie par les règles de la F.F.T. (voir statuts et règlements). Il n'y a pas de qualification pour une compétition régionale.

Les jeunes concernés sont **les classés au maximum 30/2.**

Les catégories proposées sont:

- Filles : 11/14 ans et 15/18 ans
- Garçons : 11/12 ans, 13/14 ans et 15/18 ans
- Mixte : 11/14 ans et 15/18 ans

Cette compétition se déroule sous forme de poules, suivies d'un tableau final (en fonction du nombre d'équipes inscrites). Dans le cas d'une poule unique, le premier sera déclaré **vainqueur départemental.**

Qualification des joueurs

- Ils doivent être licenciés au club avant le 06/02/2020.

La liste de chaque équipe est validée par la Commission des Jeunes et jointe à votre dossier informatique.

Chez les filles exceptionnellement 2 (ou 3 clubs) clubs peuvent s'unir pour former une équipe s'ils n'ont pas d'équipe dans cette catégorie.

Un joueur ne figurant sur aucune liste type peut, à tout moment, intégrer une équipe, à condition que son classement soit *inférieur ou égal au classement du dernier joueur de cette équipe*.

Un joueur ne peut appartenir ni à deux équipes, ni à deux catégories différentes.

Toute la compétition se jouera avec le classement de février 2020.

Déroulement des Rencontres

Les rencontres ont lieu le Mercredi, le Samedi ou le Dimanche de la même semaine. Le club qui recevra précisera le jour et l'heure de la rencontre.

Cette année nous avons fixé la date du Samedi dans la Gestion Sportive, vous pouvez donc jouer le Mercredi qui précède ou le Dimanche qui suit.

Les finales se dérouleront aux Capellans le Samedi 6 Juin 2020.

Rattrapages

Sont considérées comme journées de rattrapage les mercredis, samedis et dimanches libres ainsi que les vacances scolaires.

Le **responsable de l'épreuve** (voir page 1) est **le seul habilité à décider de la date du report** et de sa nécessité ; le capitaine de l'équipe qui reçoit, doit l'en informer le jour même après accord avec l'équipe adverse.

Seule la pluie est cause de report. Le responsable de l'épreuve doit également être informé de tout litige.

Vous trouverez ci-joint le tableau final, le calendrier, la liste des joueurs de votre équipe ainsi que les coordonnées téléphoniques des responsables des équipes adverses.

Le jour de la rencontre les responsables des équipes veilleront à ce que leurs joueurs soient en possession de leur **licence 2020 « autorisant la compétition »**, et **d'une pièce d'identité**.

La liste type doit être présentée à chaque rencontre.

Format des matchs

11/18 ans :

2 Simples

- 2 sets en 6 jeux avec avantages
- Tiebreak à 6/6

1 Double

- 2 sets en 6 jeux sans avantages
- point décisif tiebreak à 6/6
- super tiebreak(en 10 points) au 3^{ème} set

Les rencontres doivent démarrer par le double suivi des 2 simples.

Les Devoirs et Obligations

... Du club qui reçoit :

- Prendre contact avec l'équipe adverse au plus tard le lundi.
- Fournir les balles neuves pour tous les simples.
- Désigner un Juge-Arbitre qui sera présent **pendant toute la rencontre**.
- Fournir une feuille de match.
- Recevoir l'équipe adverse avec la plus grande courtoisie avant, pendant et après le match.
- Saisir la feuille de match dans la gestion sportive **et** envoyer les feuillets de la feuille de match au responsable dont les coordonnées sont indiquées en deuxième page. La feuille de matchs pourra être saisie le samedi et le dimanche de la rencontre.
- Si le club qui reçoit n'a pas d'équipements disponibles dans la semaine prévue, la rencontre peut se dérouler chez le club visiteur.
- Le club qui devait recevoir, fournit les balles et la feuille de match.
- saisir la feuille de match ou informer du résultat le responsable dans la semaine qui suit la date prévue pour la rencontre sous peine de forfait.
- si, toutefois, la rencontre n'a pas lieu, il est tenu d'en informer le responsable dans la semaine, et doit lui proposer une date de report sous peine de forfait.

Conseils

Le capitaine d'équipe, licencié au club, désigné au début de la rencontre peut donner des conseils à son joueur uniquement **aux changements de côté et à l'intérieur du court.**